Pour la Commission européenne, le FEMYSO, l'ONG proche des frères musulmans à l'initiative de la campagne #joyinhijab, n'a violé aucune des valeurs de l'Union européenne (MàJ)

27/06/2022 à 17h03



27/06/2022

Question de l'eurodéputé Nicolas Bay (NI) du 12 janvier 2022 à la Commission :

FEMYSO fédère **32 organisations islamiques** dont l'**Islamic Community Millî Görüş – Youth and Students**. L'agence de renseignement intérieure allemande estime que le mouvement **Millî Görüş propage des attitudes antisémites et que ses objectifs ne sont pas compatibles avec les principes fondamentaux de l'ordre démocratique libéral**. Le gouvernement **français** estime aussi que cette organisation **ne respecte pas les valeurs de la République**.

Selon **Florence Bergeaud Blackler**, anthropologue au CNRS et spécialiste des mouvements islamistes, «F***EMYSO est la branche jeune d'une organisation réputée proche des Frères musulmans, l'Union des organisations islamiques en Europe (UOIE), qui représente le courant fondamentaliste de l'islam en Europe***». Cette analyse est également partagée dans une lettre d'indignation de membres du gouvernement français.

Or **la Commission finance et soutient cette organisation**. Le **17 novembre 2021**, **Helena Dalli**, commissaire européenne à l'égalité, a **rencontré officiellement les représentants de la FEMYSO**, contribuant à l'entrisme de l'islamisme dans les institutions européennes.

1. **La Commission fera-t-elle un audit précis de l'utilisation par FEMYSO des subventions européennes?**

2. **Demandera-t-elle le remboursement des sommes affectées à des projets incompatibles avec les valeurs de l'Union européenne?**

Question n°E-000148/2022 du 12 janvier 2022 de Nicolas Bay à la Commission européenne

Réponse du 24 juin 2022 au nom de la Commission de M. Reynders, Commissaire à la Justice :

Comme elle l'a précisé dans ses réponses aux questions E-006476/2020 et E-001741/2021, la Commission applique les mécanismes prévus par le règlement financier pour l'octroi de fonds. **Elle sélectionne les bénéficiaires de subventions de façon rigoureuse**, en les soumettant notamment à plusieurs contrôles différents fondés sur des critères objectifs. En outre, la **convention de subvention** type utilisée par la Commission pour l'octroi de fonds **précise** que les bénéficiaires sont tenus de **respecter les valeurs de l'Union telles que le respect de la dignité humaine, la liberté, la**

démocratie, l'égalité, l'état de droit et les droits de l'homme, y compris les droits des minorités.

Au cours de leur durée de vie, **les projets financés par l'UE font l'objet d'un suivi attentif** destiné à garantir qu'ils sont mis en œuvre conformément à la convention de subvention et à la description des travaux. **Dans l'éventualité d'une mise en œuvre incorrecte ou en cas de fraude, d'irrégularités, d'erreurs substantielles ou de manquement grave aux obligations contractuelles, y compris la violation des valeurs de l'Union, la subvention peut être suspendue, résiliée ou réduite**, et les fonds peuvent être recouvrés. **Le suivi de la mise en œuvre des subventions dont a bénéficié le Forum des organisations européennes musulmanes de jeunes et d'étudiants (FEMYSO) n'a révélé, à ce jour, aucune violation de ce type**.

Conformément à la convention de subvention type actuellement utilisée, les projets peuvent être soumis à un audit jusqu'à cinq ans après le paiement final. En principe, les subventions devant faire l'objet d'un audit sont sélectionnées sur la base de méthodes d'échantillonnage statistiquement représentatives.

En cas de soupçon d'utilisation irrégulière des fonds de l'UE, un rapport devrait être adressé à l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), qui est seul chargé de décider d'ouvrir ou non une enquête.

Réponse du 24 juin 2022 de la Commission européenne

15/06/2022

Alors que pour le gouvernement la

campagne #joyinhijab était “absolument l’opposée des valeurs que la France défend”, le Conseil de l’UE présidé par la France ne s’en désolidarise pas : “elle s’inscrit dans le cadre d’un projet cofinancé par l’UE” (MàJ)

Question de l’eurodéputé Jean-Paul Garraud (ID) du 10 mars 2022 au Conseil de l’UE (présidé par la France) :

Après la scandaleuse campagne, cofinancée par l’Union européenne, promouvant le port du hijab, le Conseil de l’Europe vient de publier un document sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans, qui se résume surtout à un outil visant à favoriser le développement de l’islam en Europe. […]

Le **Conseil de l’Union européenne adopte les priorités de l’Union en matière de coopération avec le Conseil de l’Europe**, qui pilote un large éventail de programmes conjoints avec la Commission. **À ce titre, l’Union contribue donc au financement de ces programmes.**

- Le **Conseil de l’Union partage-t-il cette vision idéalisée de l’islam en Europe**?
- Le Conseil de l’Union **entend-il réorienter sérieusement ses priorités 2023-2024 afin que ces dérives cessent**?

Question n°E-000952/2022 du 10 mars 2022 au Conseil de l’UE de Jean-Paul Garraud (ID)

Réponse du Conseil de l'UE du 14 juin 2022 :

[…] **La campagne** [NFDS : #joyinhijab] à laquelle l'honorable parlementaire fait référence **s'inscrit dans le cadre d'un projet mené par le Conseil de l'Europe** et **cofinancé par l'UE** au titre du programme "Citoyens, égalité, droits et valeurs", que **la Commission est chargée de mettre en œuvre**. Ce programme vise, entre autres, à promouvoir l'égalité et prévenir et combattre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, et à respecter le principe de non-discrimination pour les motifs énoncés à l'article 21 de la charte.

Réponse du 14 juin 2022 du Conseil de l'UE

Déclarations du 2 novembre 2021 de Sarah El Haïry, ancienne Secrétaire d'Etat à la jeunesse (Gouvernement Castex) :

> *Encourager le port du voile dans une démarche identitaire ; cette position est diamétralement opposée à celle de liberté de conviction que la France défend dans toutes les enceintes internationales.*
> *Nous avons fait part de notre désapprobation, cette campagne est retirée. https://t.co/A1T4jZge4Z*
>
> *— Sarah EL HAÏRY (@sarahelhairy) November 2, 2021*

Déclarations du 3 novembre 2021 de Jean-Yves Le Drian, ancien Ministre de

l’Europe et des Affaires étrangères :

> *Hijab : "Les tweets publiés par le Conseil de l'Europe n'ont rien à voir avec le principe de laïcité en France, en faisant la promotion active d'un signe religieux particulier. Cette campagne choquante pose problème, c'est pourquoi ces tweets ont été retirés." @JY_LeDrian #QAG pic.twitter.com/6yp107HBsE*
>
> *— Public Sénat (@publicsenat) November 3, 2021*

16/03/2022

MàJ: La Commissaire à l’Egalité nie tout partenariat avec le FEMYSO pour la campagne #joyinhijab

Réponse donnée par Mme Dalli au nom de la Commission européenne […]

La campagne, à laquelle l’Honorable Parlementaire fait référence, **fait partie d’un projet mené par le Conseil de l’Europe et cofinancé par l’UE dans le cadre du programme Droits, égalité et citoyenneté**. Comme le prévoit le système de gestion des subventions de la Commission, les actions mettant en œuvre le projet relèvent de la responsabilité du bénéficiaire de la subvention, à savoir dans ce cas le Conseil de l’Europe. La Commission n’a pas été impliquée dans l’évaluation des réalisations individuelles de ce projet spécifique et n’a pas validé les visuels de la campagne en question.

Le Forum des organisations européennes de jeunes et

d'étudiants musulmans (FEMYSO) n'était pas une organisation partenaire dans ce projet particulier et ne participe actuellement à aucun projet en cours géré directement par la Commission («gestion directe») et financé au titre des droits, de l'égalité et de la Programme de citoyenneté ou autre programme de financement de l'UE.

Réponse du 10/03/2021 de Mme Dalli au nom de la Commission européen à la question E-005250/2021

Tweet du 18 novembre 2021 d'Helena Dalli, Commissaire européenne à l'égalité:

> *I had a discussion with @FEMYSO on the situation of young Muslims in Europe and the challenges experienced as a result of stereotyping, discrimination and outright hatred.*
>
> *We must challenge all forms of discrimination affecting Europeans.#UnionOfEquality pic.twitter.com/H7vVkKIwsb*
>
> *— Helena Dalli (@helenadalli) November 18, 2021*

Question de l'eurodéputé Nicolaus Fest (ID) du 24 novembre 2021 à la Commission :

Une campagne du Conseil de l'Europe a été lancée en février 2020 intitulée « WE CAN for human rights speech » (#WECAN4HR) dans le but d'analyser et de lutter contre les discours de haine. Cette campagne a reçu un financement de l'UE dans le cadre du programme "Droits, égalité et citoyenneté" .

Les 27 et 28 septembre 2021, un atelier a été organisé par le programme en association avec le Forum des organisations européennes de jeunes et d'étudiants musulmans, une organisation liée aux Frères musulmans. Le résultat de cet

atelier a été la création d'une campagne sur les réseaux sociaux, qui a été lancée début novembre 2021, avec des slogans tels que "**la beauté est dans la diversité comme la liberté est dans le hijab**" et "**célébrez la diversité et respectez le hijab**". La campagne sur les réseaux sociaux a été largement condamnée et les messages ont ensuite été supprimés.

Je voudrais donc poser les questions suivantes :

1. **Quelle personne et quel service était responsable de la supervision et de l'approbation de cette campagne sur les réseaux sociaux ?**

2. **Existe-t-il d'autres projets financés par l'UE qui promeuvent l'idée que le port du hijab est un symbole de liberté ou qui encouragent le port du hijab ?**

3. **À quels autres projets financés par l'UE le Forum des organisations européennes de jeunes et d'étudiants musulmans participe-t-il ?**

Question du 24/11/2021 n°E-005250/2021

Pour la Commission européenne l'ONG proche des Frères musulmans FEMYSO (#joyinhijab) joue un rôle très important pour les institutions européennes et le CCIB n'aurait pas de liens avec le CCIF ni la même adresse que le FEMYSO

Réponse commune donnée par Mme Johansson au nom de la Commission européenne […]

Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle très important dans les efforts déployés par les institutions européennes pour toucher les jeunes et lutter contre l'exclusion sociale, la marginalisation et toutes les formes de discrimination. **Dans ce contexte**, **il est possible que** le Forum des organisations européennes musulmanes de jeunes et d'étudiants (**Femyso**) soit **invité à des événements et à des activités** relatives à la **diversité**, à la lutte contre le **racisme** et la **discrimination**, à **l'éducation** et aux **stratégies en faveur de la jeunesse**, y compris la Rencontre des jeunes européens (EYE) organisée par le Parlement européen les 8 et 9 octobre 2021.

Comme elle l'a précisé dans ses réponses aux questions écrites E-006476/2020 et E-001741/2021, la Commission applique les mécanismes prévus par le règlement financier pour l'octroi de fonds. **Elle sélectionne et contrôle de façon rigoureuse les bénéficiaires des subventions** sur la base de critères objectifs.

Le projet «We CAN for Human Rights Speech – WECANHRS» est **cofinancé par l'UE** dans le cadre de l'appel à subventions lancé en 2019 au titre du **programme «Droits, égalité et citoyenneté»** (REC). **Le Femyso a été partenaire de deux projets dans le cadre du programme «Droits, égalité et citoyenneté»**, lancés respectivement en 2013 et en 2019, qui ont reçu à terme **une contribution globale de l'UE de près de 45 000 euros**. En outre, le **Femyso** a bénéficié d'environ **125 000 euros de financement** provenant de **programmes de l'Union pour l'éducation**.

L'ancien **Collectif contre l'islamophobie en Belgique**, désormais appelé **«Collectif pour l'inclusion et contre l'Islamophobie en Belgique» (CIIB)**, est bénéficiaire d'une

seule **subvention** actuellement en cours, doté d'un budget total de **53 119 euros** pour l'organisation. Selon les informations dont dispose la Commission, **le CIIB ne semble pas avoir de liens avec le Collectif contre l'islamophobie en France** qui a été dissous en France. **Le CIIB et le Femyso ne semblent pas avoir la même adresse**.

Parlement européen – Réponse du 10/02/2022 aux questions parlementaires E-004897/2021 et E-004999/2021 du 27/10/2021

Logos du CCIF et du CCIB jusqu'à son changement de nom fin 2021 pour CIIB :



Le CCIB et le FEMYSO ont partagé la même adresse du 17 janvier 2018 au 1er septembre 2021. Le changement d'adresse n'a été officialisé légalement que le 22 février 2022, après la réponse de la Commission:

N° d'entreprise : **0561.784.903**

Dénomination

(en entier) : **Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl**

(en abrégé) : **CCIB**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : Rue Emile Wauters 140 1060 Bruxelles

Objet de l'acte : **Modifications statutaires**

Lors de l' Assemblée Générale du 17 janvier 2018, il a été décidé du changement du siège sociale.

Art. 2. Siège social

Son siège social est établi dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, Rue Archimède, n°50 à 1000 Bruxelles. Il pourra être transféré dans tout autre endroit de Belgique par décision de l'assemblée générale délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

[CCIB – Acte déposé le 5 février 2018 au Moniteur belge]

N° d'entreprise : **0561.784.903**

au greffe du tribunal francophone de Bruxelles

Dénomination

(en entier) : **Collectif Contre l'Islamophobie en Belgique asbl**

(en abrégé) : **CCIB asbl**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue Archimède 50, 1000 Bruxelles.**

Objet de l'acte : **Modification du siège social**

Extrait du PV du CA du 28/8/2021

- Conformément à l'Article 2, l'Article 16 et Article 19, le CA de l'ASBL modifie son siège social. L'ancien siège social sis Rue Archimède 50 à 1000 Bruxelles est désormais sis Bd du Neuvième de Ligne 35 à 1000 Bruxelles, à partir du 1/9/2021. L'Article 2 de l'ASBL est modifié dans ce sens.

[CCIB – Acte déposé le **22 février 2022** au Moniteur belge]

Dénomination

Article 1er. L'association est dénommée « Forum of European Muslim Youth and Student Organisations ».

Siège

Art. 2. Le siège social de l'association est établi rue Archimède 50, à 1000 Bruxelles. Il peut être transféré en tout autre endroit en Belgique par décision du conseil d'administration. Toute modification du siège social doit être publiée aux annexes au *Moniteur belge*. L'association peut également posséder un ou plusieurs sièges administratifs, en Belgique ou ailleurs.

[FEMYSO – Acte publié le 17 juillet 2002 au Moniteur belge]


22029415

123 FEV. 2022

Greffe

au greffe du tribunal de l'e
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0477 992 838

Nom

Forum of European Muslim Youth and Student Organisations

FEMYSO

Association internationale sans but lucratif (aisbl)

Rue Archimède 50, 1000 Bruxelles, Belgique

FEMYSO – Acte déposé le 23 février 2022 au Moniteur belge

Qui est Ylva Johansson, Commissaire européenne aux Affaires intérieures ?

Enseignante de profession, elle est entre 1988 et 1991 députée du parlement suédois pour le **Parti de gauche – Les communistes** (*Vänsterpartiet Kommunisterna*), renommé Parti de gauche (*Vänsterpartiet*) en 1990. Elle revient au Parlement en 1994, cette fois-ci représentant le Parti social-démocrate. Elle est ministre de l'Éducation entre 1994 et 1998, ministre des Affaires sociales et des Personnes âgées entre 2004 et 2006 puis ministre du Travail au sein du gouvernement Löfven entre 2014 et 2019.

En 2019, elle devient commissaire aux Affaires intérieures au sein de la commission Von der Leyen.

Wikipedia

Ylva Johansson: «L'Union européenne ne doit pas devenir une forteresse de barbelés» – Le Figaro, 2 février 2022

L'Union européenne appelle à accueillir davantage d'Afghans – InfoMigrants, 19 août 2021

Ylva Johansson : « Il est crucial d'ouvrir autant de voies de

migration légale que possible » – La croix 26 juin 2020

05/11/2021

Des eurodéputés ID, ECR et PPE demandent des explications à la Commission européenne sur les subventions accordées à l'ONG FEMYSO, proche des Frères musulmans et à l'origine de la campagne #joyinhijab

Questions posées le 4/11/2021 :

[…]1. **La Commission estime-t-elle nécessaire d'interdire** aux députés et au personnel de la Commission **tout lien avec les Frères musulmans et leurs ramifications**?

2. **Quel financement** a été acheminé vers **la campagne #WECAN4HRS** ?

3. **Quel financement** a jusqu'à présent été acheminé **vers les organisations ci-dessus** ?

Question du 04/11/2021 avec demande de réponse écrite E-004999/2021 à la Commission

Questions posées le 27/10/2021 :

[…] 1. **La Commission reconnaît-elle les liens entre FEMYSO et la nébuleuse islamiste**?

2. **Reconnaît-elle avoir commis une erreur** en invitant une association islamiste à un évènement destiné à la jeunesse?

3. **Comment justifie-t-elle les subventions accordées?**

Question du 27/10/2021 avec demande de réponse écrite E-004897/2021 à la Commission

En lien :

https://www.fdesouche.com/2021/11/03/la-beaute-est-dans-la-diversite-comme-la-liberte-est-dans-le-hijab-polemique-autour-dune-campagne-du-conseil-de-leurope/

Un parlementaire européen demande à Dupond-Moretti, représentant la Présidence française de l'UE, si la France fera pression sur l'UE pour qu'elle cesse de collaborer avec des islamistes comme le FEMYSO : "Ce n'est pas de mon ressort"

Le Conseil de l'UE, sous présidence française, ne prendra pas de mesures pour mettre un terme au financement par la Commission d'ONG affiliées aux Frères musulmans : « ce n'est pas de sa compétence »

Malgré la polémique #joyinhijab, la Commission européenne a reçu le FEMYSO, ONG islamiste proche des frères musulmans, à la Conférence sur l'avenir de l'Europe

Son clip défendant le hijab pour une campagne du Conseil de l'Europe avait fait polémique : enquête sur l'organisation Femyso

64 millions d'euros de subventions européennes accordées à

des associations liées aux Frères musulmans